

Bureaux / Locaux professionnels, 415 m2 dans l' Essonne (91) en France

Annonce **C1266951** postée le **04/juillet/2024**

Description de l'activité

CHAMPLAN, bureaux à louer d'une superficie globale de 415m2 comprenant 14 pièces et un espace cuisine/réfectoire. Parkings à disposition. Possibilité de fractionner les surfaces à la demande. Bureaux disponibles à partir de 12m2. Les charges telles que l'électricité, l'eau, le chauffage et la climatisation sont comprises dans le prix indiqué. Les locaux bénéficient de la proximité de la nouvelle station TRAM située à 200mètres. Champlan bénéficie d'une gare tram T12 reliant la gare de Massy-Palaiseau en 5minutes. Correspondance avec les lignes de RER B et C et le TGV. La commune de Champlan, se situe dans le département de l'Essonne, à une vingtaine de kilomètres au Sud de Paris. Localisée au Nord du département de l'Essonne, Champlan s'insère dans la couronne urbanisée des grandes voies de circulation nationales. Les communes limitrophes sont Massy, Saclay, Chilly-Mazarin, Longjumeau, Saulx-les-Chartreux, Villebon-sur-Yvette et Palaiseau. Champlan est remarquablement bien située par rapport aux grands axes routiers et autoroutiers du Sud de la Région de Paris, en particulier la RN 20, la RN 188 et l'autoroute du Soleil A6 pour les liaisons Nord-Sud, l'autoroute A10 et ses prolongements pour les liaisons Est-Ouest. Ainsi Champlan, n'est qu'à trente minutes en voiture de Paris. Champlan se trouve à proximité : du pôle de Massy qui dispose de la gare TGV et de deux lignes RER B et C, de l'aéroport d'Orly, de l'A6, de l'A10, de la RN 104 et de de la RN 20. Les honoraires d'agence sont à la charge du locataire, soit 19800,00€. Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr.

Surface commerciale : 415 m²

Loyer mensuel : 5 500 €

Logement de fonction présent : oui

Informations sur la cession

Type d'opération : Array

Prix : N.C.

Localisation

Localisation : **Essonne, Ile-de-France**

Photos



